

## LES MINIMOIS EN CHOEUR

Cette année, avec le soutien de l'Institution Notre Dame des Minimes et plus particulièrement de M. Michel et Mme Ducroux, un atelier choral est de nouveau proposé en primaire. Cet atelier, ce chœur, propose aux enfants qui désirent chanter, de se retrouver sur le temps scolaire pour travailler ensemble et monter un projet commun en lien avec le chœur du collège. Ce temps de chorale s'adresse aux enfants du primaire (CE2, CM1 et CM2).

### L'idée de se projet s'appuie sur 3 points :

- **Une formation musicale** : l'apprentissage du chant choral passe par l'écoute, la technique vocale et le solfège. L'enfant travaille une œuvre, apprend une mélodie et découvre que l'autre est indispensable, qu'il faut travailler avec l'autre pour atteindre le Beau.
- **Une formation humaine** : l'enfant prend confiance en lui, acquiert un équilibre physique par la perception de son corps, le développement de l'oreille, de l'attention et de la mémoire. Apprendre à vivre ensemble dans un climat de fraternité, d'entraide, d'ouverture et de respect mutuel.
- **Une formation spirituelle** : le chœur est appelé à animer les célébrations de l'école. Quelles que soient ses propres convictions religieuses, le choriste doit se sentir à l'aise à l'intérieur du groupe, car chacun est pris là où il en est, avec ses interrogations, ses doutes, son histoire.

La chorale fait partie de la vie de l'établissement qui met à notre disposition les locaux et le gros matériel (piano). Cependant, une participation financière de 35€ vous sera demandée pour subvenir aux besoins matériels (partitions,...) du chœur (chèque à l'ordre de AFS Minimes).

### Temps de répétitions :

Les répétitions auront lieu tous les mardis de 16h45 à 17h45 dans la salle de musique du collège. Vous pourrez récupérer votre enfant au niveau du 63 rue des Aqueducs.

### Les projets pour l'année 2021-2022 :

L'objectif est de constituer un groupe homogène et plein de vie afin de participer à de plusieurs concerts à l'école comme à l'extérieur. Un calendrier plus précis vous sera communiqué courant octobre.

Ce projet implique de la part de chaque enfant, une envie de participation et d'apprentissage du chant. Cela implique pour vous parents, un soutien de votre enfant et un peu de disponibilité.

Si vous souhaitez participer à ce projet ouvert à tous, merci de rendre le coupon ci-dessous avec le règlement à Mme Ducroux avant le 8 septembre 2020.

Mme Ducroux

M. Michel

M. Clerc-Renaud

---

### INSCRIPTION CHORALE

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_ souhaite inscrire leur enfant \_\_\_\_\_

En classe de \_\_\_\_\_ à l'atelier chorale du mardi de 16h45 à 17h45.

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Fait à :

Le :

Signature(s) :